

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général de Gaulle
43 000 LE PUY EN VÉLAY

le 30 mai 2022 à ST JUST NALMONT

• Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussignée Christelle Viallard résidant sur la
commune de ST JUST NALMONT, 43240, manifeste
mon désaccord quant au projet de Zone Artisanale
Bois de Bramard.

Il est devenu indispensable de protéger notre environne-
ment. Protéger les forêts, c'est protéger les animaux
et c'est nous protéger, NOUS! Ce sont de véritables
usines de dépollution de l'eau, du sol et de l'air.

Il n'est pas question de refuser le progrès.
Mais on peut protéger notre cadre de vie et notre
santé en faisant un petit effort!

A notre échelle, nous pouvons peu, mais nous,
décideurs, pouvons beaucoup -

Merci
C.V.

